

CHAUFAGEL P-TOP

Antigel / Glycol **prêt-à-l'emploi** (dilué à 33% avec de l'eau déionisée), **protection antigel -15°C** (±2), **inhibé contre la corrosion**, exempt de nitrites, amines et phosphates. Dilution du glycol selon **SICC norme BT102-01** avec eau RECO.

Convient en CVC, sanitaires, géothermiques, pompes à chaleur, installations frigorifiques, etc... Peut être utilisé en milieux alimentaires.

A base de monopropylène glycol (MPG).

Référence	Emballage
106312	BB25LT
106398	FUP60LT
106311	FUP200LT
106310	CO1000L



Densité	COV%	pH
1.032	0	8

Domaine d'utilisation

A base de monopropylène glycol et d'inhibiteurs de corrosion, c'est un fluide caloporteur antigel prêt-à-l'emploi particulièrement étudié pour les circuits de chauffage centraux à circulation d'eau, pour la climatisation, la géothermie, chauffage alternatif, ... et tous le domaine CVC en général.

Sans nitrite, évite les dépôts de calcaire.

Mode d'emploi

Dosage conseillé

Prêt-à-l'emploi

Etapes préconisées

1. Contrôle d'installation

Une vérification de la concentration en CHAUFAGEL est recommandée lors des opérations de maintenance (tous les 2 ans au moins) pour éviter tout risque de colmatage. A cette fin, notre laboratoire d'analyse propose différentes analyses de routine (GLYCOL, CIRCULO, MELAG, …) à découvrir sur notre site internet (https://www.idealchimic.ch/analyses-d-eaux.html).

2. Nettoyage de l'installation

Il est vivement conseillé de procéder à un nettoyage sérieux des installations avant remplissage avec le mélange CHAUFAGEL P-TOP si elles contiennent des dépôts abondants et notamment des oxydes métalliques.

Le mode opératoire est le suivant :
- vidanger rapidement et totalement l'installation au point le plus bas, après avoir laissé circuler l'eau pendant 1 à 2 heure.
- préparer préalablement une solution de CHAUFACLEAN, A, B ou S selon les prescriptions des fiches techniques correspondantes.
- introduire dans l'installation la solution obtenue.
- laisser circuler le produit pendant au moins 2 heures.
- vidanger rapidement l'installation au point le plus bas.
- rincer abondamment et soigneusement à l'eau ordinaire jusqu'à ce que l'eau coule claire et que le pH soit proche de 7 (+/-0,5). Suivant l'état du circuit, un deuxième nettoyage s'avère quelquefois nécessaire. Après chaque nettoyage, il est important de vidanger et rincer soigneusement.

Nota : si l'installation est entartrée et fortement oxydée avec incrustations, il est conseillé de faire un traitement préalable avec une solution à environ 100 g/l de DETARTRO dans l'eau avec une circulation pendant 2 heures à 50°C. après vidange, poursuivre par le traitement avec un CHAUFACLEAN A, B ou S selon le mode opérationnel indiqué ci-dessus.

Pour tous problèmes particuliers, veuillez contacter nos techniciens qui vous conseilleront sans engagement de votre part. Les informations contenues dans cette notice sont données à titre indicatif et sans garantie express. Aucun contrôle n'étant possible à l'utilisation,notre responsabilité ne saurait être engagée lors d'un éventuel dommage. Tout changement de formulation dû à une amélioration est réservé.

Remarques

Devant la grande diversité des matériaux, il est conseillé de procéder à un test sur un échantillon ou une zone non-visible si un doute subsiste sur la nature ou la résistance de la surface considérée et ses alentours de même que sur le type de salissure.

Propriétés

Composition : Monopropylène Glycol avec additifs anti-corrosion

CHAUFAGEL P-TOP permet d'obtenir une excellente protection contre le gel et une protection renforcée contre le vieillissement, les incrustations et la corrosion des métaux présents dans les différents circuits de conception ancienne ou récente (acier, aluminium, cuivre, laiton, soudure, etc...).

Cette protection a été validée par de nombreux tests à chaud statiques ou dynamiques. Sa formulation exclusive a été développée pour assurer une excellente comptabilité avec l'eau calcaire en évitant les risques de précipité des systèmes d'inhibition.

CHAUFAGEL P-TOP satisfait aux spécifications British Standard BS 6580:1992. De plus, avec une concentration à 33%, la protection contre la corrosion est garantie.

Aspect : liquide transparent, rose clair.
Densité solution à 20°C : 1.032 +/-0,002
pH solution : 8.0 +/-0,2

Pour plus d'information sur les données techniques (visco, densité, chaleur spécifique, conductivité, ...) : merci de lire la fiche technique complète du Chaufagel P

Informations / Homologation / Recyclage

La formulation de CHAUFAGEL P-TOP est en particulier autorisée comme fluide caloporteur dans les systèmes de production d'eau sanitaire à simple échange car il ne présente aucun risque notable pour la santé.

Compatibilité matériaux :
Les qualités standard des polymères ci-dessous sont normalement compatibles avec le CHAUFAGEL P. Les températures max. et min. d'utilisation dépendent de la qualité de l'élastomère et doivent être obtenu auprès du fabricant de la matière.

- Nitrile (NBR) / Nitrile hydrogéné (H-NBR) / Acrylate (ACM) / Silicone (MVQ) / Fluorocarbone, Viton (FPM) / Ethylène Propylène Diène (EPDM) / Butyle (IIR) / Caoutchouc naturel (NR) / Polychloroprène, Néoprène (CR) / Styrène Butadiène (SBR) / Polypropylène (PP) / Polytétrafluoroéthylène, Téflon (PTFE) / Polyamide (PA) / Polyéthylène (PEHD, PEBD) / Chlorure de polyvinyle (PVC) / Résine polyester (UP).

Ces informations ne sauraient constituer une garantie ou un engagement, eu égard à la qualité de fabrication du matériau.

N° Code déchets VEVA/OMoD (CH): 16 01 14

Élimination des produits : Les produits antigel ne peuvent en aucun cas être éliminés via les conduites d'évacuation des eaux pluviales ni des eaux usées. Ils doivent être éliminés comme déchets spéciaux de manière appropriée. Voir notre flyer DETOX pour plus d'informations.

Pour tous problèmes particuliers, veuillez contacter nos techniciens qui vous conseilleront sans engagement de votre part. Les informations contenues dans cette notice sont données à titre indicatif et sans garantie express. Aucun contrôle n'étant possible à l'utilisation,notre responsabilité ne saurait être engagée lors d'un éventuel dommage. Tout changement de formulation dû à une amélioration est réservé.